



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, à Farnham, le 20 janvier 2014, à 19 h, conformément aux dispositions du décret, et à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Vincent Roy et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Le président de l'assemblée invite les neuf personnes présentes à poser leurs questions si elles en ont.

2014-001

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

30. *Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham - Avis de motion*
31. CIMCO - Fin de contrat
32. Service ambulancier Farnham inc. - Demande de subvention

Procès-verbaux

2014-002

Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 2, 16 et 18 décembre 2013

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 2, 16 et 18 décembre 2013 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 2, 16 et 18 décembre 2013.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

Réglementation

2014-003

Règlement concernant les demandes de révision administratives du rôle d'évaluation foncière - Avis de motion

Monsieur le conseiller André Claveau donne avis que lui-même ou un autre conseiller, à une séance subséquente de ce conseil, proposera l'adoption d'un *Règlement concernant les demandes de révision administratives du rôle d'évaluation foncière*.



Les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture. De plus, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la présente séance.

2014-004 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement 171 concernant le zonage (Boîtes de dons caritatifs)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 2 décembre 2013

CONSIDÉRANT que l'assemblée publique de consultation a été tenue le 13 janvier 2014;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement modifiant le Règlement 171 concernant le zonage (Boîtes de dons caritatifs)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2014-005 *Adoption du Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 40 du ruisseau Morpions*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 16 décembre 2013

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 40 du ruisseau Morpions* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2014-006 *Nomination de responsables de dossiers et désignation des membres du conseil aux divers comités*

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la résolution 2013-443 soit modifiée en ajoutant que M. André Claveau sera aussi responsable de la Bibliothèque Louise-Hall.



2014-007 Fermeture temporaire du chemin de la Rive-Sud

Documents : Courriels de la compagnie Thirau ltée datés du 12 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la fermeture temporaire du chemin de la Rive-Sud pour les travaux de la nouvelle ligne électrique, lorsque requis.

QUE cette fermeture de rue temporaire soit conditionnelle à ce que la compagnie Thirau ltée avise les citoyens des résidences débutant au numéro civique 395, chemin de la Rive-Sud au moins une semaine avant la fermeture prévue.

QUE la firme Thirau ltée pourra, dans le cadre de ces travaux de construction de la ligne électrique Saint-Césaire - Bedford, procéder à la fermeture temporaire d'autres voies publiques selon leurs besoins, en avisant préalablement la Ville et les citoyens concernés.

2014-008 Entente intermunicipale concernant l'implantation d'un réseau d'écocentres sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi - Addenda 1

Document : Projet d'addenda 1 de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi daté du 20 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le projet d'addenda 1 à l'entente intermunicipale concernant l'implantation d'un réseau d'écocentres sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à cette résolution.

2014-009 Entente de partenariat avec les points de dépôt pour le recyclage des produits électroniques

Document : Projet d'entente de l'Association pour la recyclage des produits électroniques daté du 20 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le projet d'entente de partenariat avec les points de dépôt pour le recyclage des produits électroniques avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques et ratifie la signature de ladite entente par le directeur général en date du 20 décembre 2013.

2014-010 École secondaire Jean-Jacques-Bertrand - Appui

CONSIDÉRANT le projet de demande de subvention de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand au Service ambulancier Farnham inc.;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham appui, sans engagement financier, la demande de subvention de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand au Service ambulancier Farnham inc. pour le projet de construction de terrains de tennis.

2014-011 Fédération québécoise des Municipalités - Adhésion 2014

Document : Facture de la Fédération québécoise des Municipalités datée du 16 octobre 2013.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham adhère à la Fédération québécoise des Municipalités pour l'année 2014, au coût de 5 488,15 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-494.

Finances municipales

2014-012 Office municipal d'habitation de Farnham - Prévisions budgétaires 2013 révisées

Document : Dossier de la trésorière daté du 13 décembre 2013.

CONSIDÉRANT l'entente signée avec la Société d'habitation du Québec en 1988;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice financier 2013 de l'Office municipal d'habitation de Farnham soient adoptées.

QUE la Ville de Farnham assumera 10 % du déficit, soit la somme de 36 583 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-520-00-963.

2014-013 Travaux de pavage 2013 - Paiement 4

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 7 janvier 2014.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 4 des travaux de pavage 2013 à la compagnie Construction DJL inc. au montant de 6 831,11 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 660,16 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.



2014-014 Travaux de construction du garage municipal - Réception finale

Document : Courriel du directeur du Service des travaux publics daté du 26 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham procède à la réception finale des travaux de construction du garage municipal en date de ce jour.

QUE la Ville de Farnham verse à la compagnie Gestion et construction Girel inc. la retenue spéciale de 10 000 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-722.

2014-015 Travaux de pavage supplémentaire 2013 - Paiement 1 et réception provisoire

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 20 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham procède à la réception provisoire des travaux de pavage supplémentaire 2013 en date du 20 décembre 2013.

QUE la Ville de Farnham effectue le paiement 1 des travaux de pavage supplémentaire 2013 à la compagnie Béton mobile Saint-Alphonse inc. au montant de 271 477,59 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 5 % représentant la somme de 12 427,31 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

2014-016 Ministère des Transports du Québec - Demande de subvention

Document : Dossier de la trésorière daté du 18 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les dépenses pour les travaux de pavage exécutés sur ses rues, pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

QUE ces travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville de Farnham et que le dossier de vérification a été constitué.

2014-017 Service ambulancier Farnham inc. - Demande de subvention

CONSIDÉRANT l'appel de propositions lancé par le Service ambulancier Farnham inc.;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham dépose une demande de subvention au Service ambulancier Farnham inc. pour le projet de pavage de la piste cyclable reliant les Municipalités d'Ange-Gardien, Farnham, Sainte-Sabine et Sainte-Brigide.

QUE le directeur général soit autorisé à signer les documents donnant effet à cette résolution.

2014-018 Comptes à payer

Documents : Listes de chèques datées du 16 janvier 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 210 057,12 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 388 268,30 \$.

2014-019 Transfert budgétaire

Document : Dossier de la trésorière daté du 20 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise le transfert budgétaire suivant :

Objet	Montant	Transfert	
		De	À
Réparation de la rétrocaveuse	19 600 \$	01-222-14-000	02-413-00-526 et 02-412-00-526

2014-020 Travaux de remplacement de l'unité de déshydratation des boues - Paiement 17

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 20 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 17 des travaux de remplacement de l'unité de déshydratation des boues à la compagnie Nordmec Construction inc. au montant de 17 724,45 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 1 712,88 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.



Ressources humaines

2014-021 Programme accord emplois d'été Canada 2014 - Service des loisirs, culture et tourisme

Document : Dossier du directeur du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 20 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ratifie la demande de subvention déposée au Programme accord emplois d'été Canada 2014 par la trésorière en date du 23 décembre 2013 pour le Service des loisirs, culture et tourisme.

2014-022 Programme accord emplois d'été Canada 2014 - Service des travaux publics

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 23 décembre 2013.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ratifie la demande de subvention déposée au Programme accord emplois d'été Canada 2014 par le directeur du Service des travaux publics en date du 23 décembre 2013 pour son Service.

Travaux publics

2014-023 Union des Municipalités du Québec - Mandat pour l'achat de carburants en vrac

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 20 décembre 2013.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a reçu une proposition de l'Union des Municipalités du Québec de mettre sur pied, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un regroupement d'achats visant la publication d'un appel d'offres public pour l'approvisionnement en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

CONSIDÉRANT que les dispositions de l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* :

- Permettent à une organisation municipale de conclure avec l'Union des Municipalités du Québec une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une Municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'Union des Municipalités du Québec s'engage à respecter ces règles;



VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2014

- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'Union des Municipalités du Québec pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'Union des Municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'Union des Municipalités du Québec;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution comme si récité au long.

QUE la Ville de Farnham confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'Union des Municipalités du Québec pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2016 et confie à l'Union des Municipalités du Québec le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipale.

QU'un contrat d'une durée d'un an plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une année, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable.

QUE la Ville de Farnham confie à l'Union des Municipalités du Québec le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat.

QUE la Ville de Farnham s'engage à compléter pour l'Union des Municipalités du Québec, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin.

QUE la Ville de Farnham s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé.

QUE la Ville de Farnham s'engage à payer, à l'Union des Municipalités du Québec, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'Union des Municipalités du Québec :

- Facturera trimestriellement aux participants un frais de gestion de 0,0055 \$ (0,55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'Union des Municipalités du Québec et de 0,0080 \$ (0,8 ¢) par litre acheté aux non membres de l'Union des Municipalités du Québec;
- Pourra facturer, aux participants à très faibles volumes, un frais de gestion minimal annuel de 150 \$.



Services techniques et développement

2014-024 Demande de permis de construction - Propriété sise au 401, rue Saint-Joseph

Documents : Documents de M. Francis Lemay datés des 23 décembre 2013 et 8 janvier 2014.

CONSIDÉRANT la décision des membres du conseil (résolution 2013-411);

CONSIDÉRANT la demande de modification de M. Francis Lemay;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la résolution 2013-411 soit modifiée en autorisant que la toiture soit faite de tôle pincée comme suit :



2014-025 Demande de dérogation mineure - Lot 4 353 775 du cadastre du Québec (chemin Jetté)

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 novembre 2013.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 4 décembre 2013;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de M. Jean-François Poulin, mandaté par M^{me} Nancy Lévesque, propriétaire du lot 4 353 775 (chemin Jetté) afin de permettre la création d'un lot ayant une largeur de 20,08 m, contrairement aux dispositions du *Règlement 171 concernant le zonage* actuellement en vigueur qui exigent une largeur minimale de 50 m.

2014-026 Demande de dérogation mineure - Immeuble sis aux 371-377, rue Principale Ouest

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 novembre 2013.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.



CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 4 décembre 2013;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure de M. Cédric Bégin, propriétaire de l'immeuble sis aux 371-377, rue Principale Ouest, afin de permettre la création d'un lot ayant une profondeur de 5,5 m, contrairement aux dispositions du *Règlement 171 concernant le zonage* actuellement en vigueur qui exigent une profondeur minimale de 24 m.

Service des loisirs, culture et tourisme

2014-027 Permis d'alcool de l'aréna Madeleine-Auclair

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham informe la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec que M^{me} Johanne Allard, résidant au 170, rue Saint-Jean, appartement 1 à Ange-Gardien est désignée comme personne chargée d'administrer le permis d'alcool pour la saison 2013-2014 de l'aréna Madeleine-Auclair.

2014-028 Octroi du contrat d'entretien des patinoires extérieures

Document : Projet de contrat, non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte l'offre de M. Simon Surprenant relative à l'entretien des patinoires extérieures du parc Rainville et du Dek hockey pour la saison hivernale 2013-2014, pour la somme maximale de 5 000 \$.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-36-522.

2014-029 Activités 2014 - Permis de vente de boissons alcoolisées

Document : Dossier de la coordonnatrice aux fêtes et événements et directrice adjointe par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 6 janvier 2014.

CONSIDÉRANT la programmation des activités culturelles pour l'année 2014;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la vente de boissons alcoolisées lors des activités suivantes :



Activité	Date (19 h à 23 h)	Lieu
Miramundo	8 février	Marché de la Station Gourmande
France D'Amour	21 mars	École secondaire Jean-Jacques-Bertrand
Les Trois Accords	4 avril	École secondaire Jean-Jacques-Bertrand
Elvis fever	8 juillet	Rue de l'Hôtel-de-Ville
Maximum 80's	22 juillet	Rue de l'Hôtel-de-Ville
Tassez-vous de d'là	5 août	Rue de l'Hôtel-de-Ville
Alexandre Poulin	24 octobre	Marché de la Station Gourmande
Maxim Martin	7 novembre	École secondaire Jean-Jacques-Bertrand
FuZion	29 novembre	Marché de la Station Gourmande

QUE M^{me} Roxanne Roy-Landry, coordonnatrice aux fêtes et événements et directrice adjointe par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme soit autorisée à demander les permis nécessaires à cette fin.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-702-20-639.

Ajouts

2014-030 ***Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham - Avis de motion***

Madame la conseillère Pauline Mercier donne avis qu'elle-même ou un autre conseiller, à une séance subséquente de ce conseil, proposera l'adoption d'un *Règlement concernant la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses, de signer des documents ou d'engager la Ville de Farnham*.

2014-031 **CIMCO - Fin de contrat**

CONSIDÉRANT que le contrat avec la compagnie CIMCO se termine le 30 avril 2014 ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham ne désire pas renouveler ce contrat ;

CONSIDÉRANT qu'un avis à cet effet doit être transmis avant le 1^{er} février 2014;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham informe la compagnie CIMCO que le contrat venant à échéance le 30 avril 2014 de sera pas renouvelé.



2014-032

Service ambulancier Farnham inc. - Demande de subvention

CONSIDÉRANT l'appel de propositions lancé par le Service ambulancier Farnham inc.;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ratifie la demande de subvention au Service ambulancier Farnham inc. déposée par le directeur du Service des loisirs, culture et tourisme pour le projet de construction d'un bâtiment utilitaire au Centre de la nature.

Deuxième période de questions

Le président de l'assemblée invite les neuf personnes présentes à poser leurs questions si elles en ont.

La séance est levée à 19 h 45.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire